



MUNICIPALITÉ DE CASSELMAN
ASSEMBLÉE ORDINAIRE

le mardi 10 septembre 2019, 18 h 00
Salle Communautaire du Complexe J.R. Brisson Complex Community Hall
758 Brebeuf, Casselman, ON, K0A 1M0

Conseil	Maire Daniel Lafleur Conseiller Paul Groulx Conseiller Mario Laplante Conseiller Francyn Leblanc Conseiller Marcel Cleroux
Personnes ressources	Linda Desjardins-Bergeron, Administratrice en Chef et Trésorière Sébastien Dion, Greffier Alain Castonguay, Directeur des services physiques Pierre Thibault, Gestionnaire des services récréatifs et des loisirs Sylvain Boudreault, Urbaniste Marc-André Décoeur, Chef du service de bâtiment Alain Ménard, Chef Pompier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En accord avec le règlement 2019-001, M Paul Groulx débute l'assemblée en tant que président en attente de l'arrivée du maire Lafleur. Maire Lafleur arrive à 17 h 45 et préside le reste de l'assemblée.

Resolution 2019-351

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Marcel Cleroux

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte à 17 h 30.

Adoptée

2. MODIFICATIONS DE FORME À L'ORDRE DU JOUR

Resolution 2019-352

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que les procédures de Conseil soient suspendues temporairement pour ajouter (1) item à l'ordre du jour :

Item 12.5: Connexion aux égouts sanitaires municipaux dans le secteur Nord-Ouest Rivière Nation.

Adoptée

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Resolution 2019-353

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Marcel Cleroux

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté, avec 1 ajout.

Adoptée

4. HUIS CLOS

Resolution 2019-354

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Marcel Cleroux

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée pour une session à huis clos afin de traiter des questions relatives aux articles 239 (2) de la Loi sur les municipalités, 2001, L.O. 2001, chapitre 25 afin de discuter des questions concernant :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 août 2019
2. Renseignements privés concernant une personne identifiable, y compris un membre d'un conseil local - Art. 239 (2) b. Loi sur les municipalités

Adoptée

Resolution 2019-355

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que la réunion à huis clos soit ajournée à 18h20 afin de retourner en réunion régulière

Adoptée

5. DÉCLARATION(S) D'INTÉRÊT

6. DÉLÉGATIONS

1. Consultation publique budget 2020

Aucuns commentaires du publique

7. MOT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

8. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1. Réunion régulière du 27 août 2019

Resolution 2019-356

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de l'assemblée suivante soit adopté tel que présenté :

Réunion ordinaire du 27 août, 2019

Adoptée

9. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

1. Réunion du 27 août 2019 du comité de planification

Resolution 2019-357

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de l'assemblée suivante soit reçu :

Réunion du 27 août 2019 du comité de planification.

Adoptée

10. RÉCEPTION DES RAPPORTS DES MEMBRES DE L'ADMINISTRATION

1. Direction générale / Trésorerie / Bureau de la Greffe

10.1.1 DG-012-2019 – Entente de feu avec la Municipalité de la Nation

Resolution 2019-358

Proposé par: Marcel Cleroux

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu :

Que le Conseil de la municipalité de Casselman accuse réception du rapport administratif DG - 012 - 2019 et;

Que ladite entente soit pour les quatre prochaines années soit de 2020 à 2023 et;

Que le Conseil municipal approuve l'entente présentée, pour les coûts opérationnels associés au service d'incendie ainsi que les coûts d'amortissements avec la proposition suivante :

- Que les frais de 477\$ du taux du ministère des transports soient facturés à la Municipalité de la Nation lorsque le 46h de service par camion est dépassé.

Adoptée

10.1.2 GR-034-2019 - Demande de don du club de dance de Casselman

Resolution 2019-359

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le conseil :

Accuse réception du rapport administratif GR-034-2019 de la greffe et;

Accepte de fournir le gymnase au 750 Principale de l'école SEFA pour les locations des cours de danse à 30% de rabais à condition que la politique de location de salle R8-2019 soit respecté et;

N'accorde pas de don monétaire de 500\$ et aucun rabais sur la salle communautaire du Complexe J.R. Brisson.

Adoptée

2. Services récréatifs et des loisirs

10.2.1 RL-029-2019 - Fête du Canada 2019

Resolution 2019-360

Proposé par: Paul Groulx

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le conseil :

Accuse réception du rapport administratif RL-029-2019 du gestionnaire des services récréatifs et des loisirs et;

Procède à une révision du format de la fête du Canada 2020.

Adoptée

10.2.2 RL-030-2019 - Demande de salle gratuite du Programme Screen

Resolution 2019-361

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le conseil :

Accuse réception du rapport administratif RL-030-2019 de la greffe et;

Accepte d'offrir gratuitement, la salle communautaire du complexe J.R. Brisson le 15 octobre de 9:00 à 13:00, pour une activité de dépistage de maladies chroniques tel que le diabète pour le programme Screen du Centre de Santé de l'Estrie.

Adoptée

3. Services physiques

4. Services techniques

10.4.1 TEC-019-2019 - Demande de retrait de l'application du contrôle des parties de lots - Lot EC du plan HO Wood 1885; partie du lot 10, Concession 6, Cambridge Partie 1 sur le Plan 50R3160

Resolution 2019-362

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Marcel Cleroux

Qu'il soit résolu que le conseil :

Accuse réception du rapport administratif TEC-019-2019 de l'urbaniste et;

Accepte la demande tel que soumise.

Adoptée

10.4.2 TEC-020-2019 - Demande de retrait de l'application du contrôle des parties de lots - Lots 1 et 117 du Plan 50M329 particulièrement les plans de références 50R10872 et 50R10875

Resolution 2019-363

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le conseil :

Accuse réception du rapport administratif TEC-020-2019 de l'urbaniste et;

Accepte la demande tel que soumise.

Adoptée

10.4.3 TEC-021-2019 - Demande de modification au Zonage - ZON-03-2019

Resolution 2019-364

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu que le conseil :

Accuse réception du rapport administratif TEC-021-2019 de l'urbaniste et;

Approuve la demande de modification de zonage ZON-03-2019 tel que soumise.

Adoptée

5. Département de construction

10.5.1 BAT-006-2019 - Expertise structurale des bâtiments modulaires pré-fabriqués

Resolution 2019-365

Proposé par: Marcel Cleroux

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu que le Conseil:

Accuse réception du rapport administratif du directeur du service du bâtiment BAT-006-2019 concernant la démolition de (4) quatre bâtiments modulaires préfabriqués localisés sur la propriété du 750 rue Principale, Casselman et;

Suivent les recommandations de l'ingénieur structural, M. Francis Landry et de notre directeur du service du bâtiment dû à la santé et sécurité des occupants, de l'état structurale des bâtiments ainsi que d'après l'article 15.9(2) du code du bâtiment (unsafe buildings).

Rejetée

6. Services des travaux publics et aménagements

7. Sécurité communautaire et incendie

11. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

1. 2019-066 - Pour exempter certains terrains du contrôle des parties de lot sur le plan enregistré 50R3160 sur la rue Montcalm, Municipalité de Casselman, Comté de Russell

Resolution 2019-366

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-066 pour exempter certains terrains du contrôle des parties de lot sur le plan enregistré 50R3160 sur la rue Montcalm, Municipalité de Casselman, Comté de Russell soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture

Adoptée

2. 2019-067 - Pour exempter certains terrains du contrôle des parties de lot sur le plan enregistré 50M329 sur la rue Argile, Municipalité de Casselman, Comté de Russell

Resolution 2019-367

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-067 pour exempter certains terrains du contrôle des parties de lot sur le plan enregistré 50M329 sur la rue Argile, Municipalité de Casselman, Comté de Russell soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture

Adoptée

3. 2019-068 - ZON-03-2019 - Pour modifier le règlement de zonage 1996-635

Resolution 2019-368

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Mario Laplante

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-068 pour modifier le règlement de zonage 1996-635 soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture

Adoptée

4. 2019-069 - Pour autoriser une demande de soumission d'emprunt pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées

Resolution 2019-369

Proposé par: Paul Groulx

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-069 pour autoriser une demande de soumission d'emprunt pour la mise à jour du système de traitement des eaux usées soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture

Adoptée

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

1. Projet d'ornithologie amateur sur le chemin Brisson
2. Pamphlet d'information pour propriétaires d'un terrain riverain
3. Demande de la bibliothèque publique de Casselman

Resolution 2019-370

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que le Conseil :

Suite à la demande de la bibliothèque publique de Casselman sous forme de la résolution 2019-072, tel qu'amendé, accepte d'accorder une enveloppe budgétaire de 4,419\$ provenant du budget opérationnel pour couvrir les dépenses occasionnées par l'embauche d'une employée intérimaire ainsi que les frais de publicité occasionnés par la dotation du poste de directrice générale.

Adoptée

4. Lampadaires sur la rue Principale

Resolution 2019-371

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Marcel Cleroux

Qu'il soit résolu que le Conseil :

Accepte et autorise le plan de financement suivant concernant le coût de 61,942.22\$ des travaux électriques des lampadaires sur la rue Principale :

1) 45,000\$ financé par la Corporation de la Revitalisation du centre-ville de Casselman

2) 10,000\$ financé par le compte "Comité de Revitalisation" et remplacera le fond autorisé pour une étude "Community Improvement Plan" budgétée en 2019

3) 6,942.22\$ financé par la Municipalité de Casselman et à remettre par la Corporation de la Revitalisation du centre-ville de Casselman en 2020 leur allocation budgétaire.

Adoptée

5. Connexion aux égouts sanitaires municipaux dans le secteur Nord-Ouest Rivière Nation

13. NOUVELLES AFFAIRES

1. Discussion sur le règlement de zonage 1996-635

14. CORRESPONDANCE

Resolution 2019-372

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que la correspondance 14.1 et 14.2 telle que décrite à l'ordre du jour du 10 Septembre 2019 soit reçue.

Adoptée

1. Rapport annuel 2018-2019 de l'Ombudsman de l'Ontario

2. Accomplissement de la cadette de l'armée Marie-Chanelle Desiree Thibert

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU CONSEIL AUX CHEFS DE L'ADMINISTRATION

16. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

17. AVIS DE MOTION

1. Mario Laplante - Modification au règlement 2017-069 pour bannir les appareils extérieurs chauffants à combustion à bois existants

Resolution 2019-373

Proposé par: Mario Laplante

Appuyé par: Francyn Leblanc

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la seconde lecture de l'avis de motion du 13 juin 2019 du conseiller Mario Laplante proposant de modifier le règlement 2017-069 intitulé « Being a by-law to regulate outdoor solid fuel combustion appliances » dans le but de bannir tout appareil de ce type à l'intérieur des limites de la Municipalité de Casselman. Les appareils extérieurs chauffants à combustion à bois existants devront être retirés.

Vote Enregistré

Pour

Contre

Daniel Lafleur

X

Paul Groulx

X

Mario Laplante

X

Francyn Leblanc

X

Marcel Cleroux

X

Résultats

3

2

Adoptée (3 to 2)

18. HORAIRE DES RENCONTRES

19. ÉVÉNEMENTS À VENIR

20. RÈGLEMENT POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL

1. Règlement 2019-070 pour confirmer les procédures du conseil pour la réunion ordinaire du 10 septembre 2019

Resolution 2019-374

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Marcel Cleroux

Qu'il soit résolu que le règlement no 2019-070 pour confirmer les procédures du conseil à sa réunion du 10 septembre 2019 soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture.

Adoptée

21. AJOURNEMENT

Resolution 2019-375

Proposé par: Francyn Leblanc

Appuyé par: Paul Groulx

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à 20 h 20

Adoptée

Daniel Lafleur, Maire

Sébastien Dion, Greffier